

# La part de la population vivant en périphérie des pôles continuerait d'augmenter

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 181 • Décembre 2024



Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la population des Hauts-de-France diminuerait de 4,2 % entre 2018 et 2050, et elle vieillirait. Celle des couronnes des aires d'attraction des villes (AAV) de 50 000 habitants ou plus serait stable tandis que le nombre d'habitants diminuerait dans les pôles et en dehors des AAV, respectivement de 5,3 % et 11,1 %.

Les écarts d'évolution entre pôles et couronnes s'expliqueraient en grande partie par les nombreux départs des premiers vers les secondes, en particulier des 25-64 ans et des enfants. À l'inverse, les 18-24 ans rejoindraient plus souvent un pôle, en lien avec leurs études ou leur entrée sur le marché du travail. Au-delà des couronnes, la baisse de la population serait due à un solde naturel très déficitaire, les habitants y étant plus âgés.

Au sein de la région, le nombre d'habitants augmenterait principalement sur l'axe entre Lille et Paris et diminuerait sur le littoral et à l'est de la région.



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient ► **méthodologie**, la population des Hauts-de-France diminuerait de 4,2 % entre 2018 et 2050, passant de 6 004 000 habitants à 5 752 000 habitants. À l'inverse, la population de France métropolitaine augmenterait de 2,9 % entre 2018 et 2050. Dans la région, le **solde migratoire** resterait négatif tandis que le **solde naturel** serait positif sur l'ensemble de la période. Jusqu'en 2038, les naissances resteraient excédentaires par rapport aux décès mais ne permettraient plus de compenser le solde migratoire. Ensuite, le solde naturel deviendrait négatif du fait de l'arrivée des dernières générations du baby-boom aux grands âges et de la baisse de la fécondité.

Le nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus augmenterait fortement (+36 %) : alors qu'en 2018, 1 064 000 seniors vivent dans les Hauts-de-France, ils seraient 1 446 000 en 2050. Leur part dans la population régionale passerait ainsi de 17,7 % à 25,1 %. Cette forte hausse s'expliquerait notamment par l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de natalité. Ce vieillissement serait en partie porté par les 85 ans ou plus, dont la part dans la population régionale doublerait

pour atteindre 5,5 % en 2050. À l'inverse, les moins de 20 ans seraient beaucoup moins nombreux, passant de 1 565 000 en 2018 à 1 298 000 en 2050. Le vieillissement serait moins prononcé qu'en France métropolitaine, où la part des seniors passerait de 19,9 % en 2018 à 27,5 % en 2050. Si les résultats sont sensibles aux hypothèses retenues, aucun scénario ne saurait remettre en cause le vieillissement de la population à l'horizon 2050.

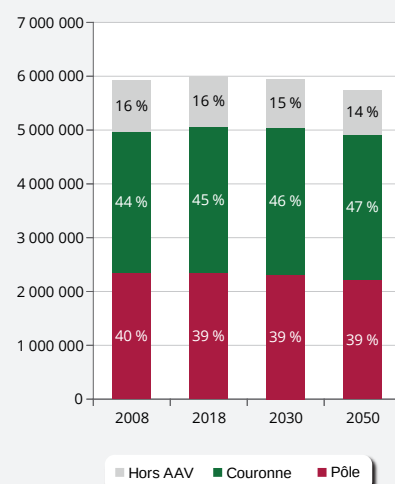
## Une baisse de la population des pôles due aux migrations résidentielles

Dans les **couronnes des aires d'attraction des villes (AAV)** de 50 000 habitants ou plus (encadré zonage), la population a augmenté de 3,4 % entre 2008 et 2018 ► **figure 1**, notamment du fait des migrations résidentielles des actifs des **pôles** de ces AAV vers leurs couronnes. À l'inverse, la population habitant dans les pôles est restée stable et celle vivant dans les zones hors de ces AAV a diminué (-1,6 %). Cette périurbanisation soulève plusieurs enjeux, tels que l'artificialisation des terres pour les besoins en logements et l'empreinte carbone des trajets domicile-travail – les actifs habitant les couronnes émettant deux fois plus de CO<sub>2</sub> que ceux des pôles ► **pour en savoir plus**<sup>5</sup> –.

Entre 2018 et 2050, le nombre d'habitants des couronnes serait relativement stable (-0,8 %), tandis que

celui des pôles diminuerait de 5,3 % et celui des zones hors AAV de 11,1 %. Ainsi, la part de la population vivant

## ► 1. Évolution du nombre d'habitants des Hauts-de-France entre 2008 et 2050 et répartition par type de zone en %



**Note :** Zonage en AAV de 50 000 habitants ou plus adapté aux contraintes d'Omphale.

**Lecture :** En 2050, 2 696 000 personnes habiteraient dans les couronnes des Hauts-de-France, soit 47 % de la population régionale.

**Source :** Insee, recensement de la population 2008 ; outil de projections de population Omphale 2022 (scénario tendanciel).

dans les couronnes continuerait d'augmenter pour atteindre 47 % d'ici 2050, contre 45 % en 2018.

La baisse de la population des pôles s'expliquerait par le fort déficit migratoire, qui ne serait que partiellement compensé par le surplus de naissances ► **figure 2**. Dans les couronnes comme dans les territoires en dehors des AAV, la diminution du nombre d'habitants serait principalement due au solde naturel négatif, en particulier hors des AAV où la population est plus âgée.

### De nombreux habitants quitteraient les pôles pour s'installer dans les couronnes

D'ici 2050, de nombreux habitants quitteraient un pôle pour emménager dans sa couronne, tandis que les migrations inverses seraient beaucoup moins nombreuses. Ce déséquilibre serait la principale cause du déficit migratoire élevé des pôles ► **figure 3**. Les pôles perdraient également des habitants du fait des échanges avec le reste de la France, mais en gagneraient grâce aux échanges régionaux avec les zones hors AAV et aux changements d'aires de résidence. En effet, les personnes emménageant dans une aire privilégient souvent son pôle.

Les couronnes équilibreraient leur solde migratoire : l'excédent migratoire avec les pôles viendrait compenser les déficits avec le reste de la région et de la France.

De même, le solde migratoire des zones hors AAV de la région serait également quasi nul. En effet, le déficit migratoire avec le reste de la France serait compensé par le solde positif avec les AAV de la région grâce aux échanges avec les couronnes, les migrations des couronnes vers les zones au-delà étant plus fréquentes que les migrations inverses.

### La population augmenterait dans les couronnes et certains pôles de l'axe Lille-Paris

Les évolutions de population diffèrent fortement selon les AAV. La population des couronnes et d'une partie des pôles situés entre Lille et Beauvais augmenterait, de même que dans l'AAV de Compiègne. Le nombre d'habitants progresserait à la fois dans le pôle et la couronne dans les aires de Lille, Arras, Beauvais et Compiègne ► **figure 4**. Dans celles de Lille et Beauvais, la population de la couronne croîtrait plus que celle du pôle, contrairement à celles d'Arras et de Compiègne. Dans les AAV d'Amiens et Lens-Liévin, les hausses ne concerneraient que la couronne. Le pôle de Lille se distingue par un solde naturel très excédentaire.

Dans toutes les autres AAV, la population diminuerait à la fois dans le pôle et la couronne. Pour la plupart de ces aires, le nombre d'habitants baisserait davantage dans le pôle que dans la couronne, à l'exception de celles d'Abbeville et de Soissons, dont les pôles bénéficieraient d'un solde migratoire positif.

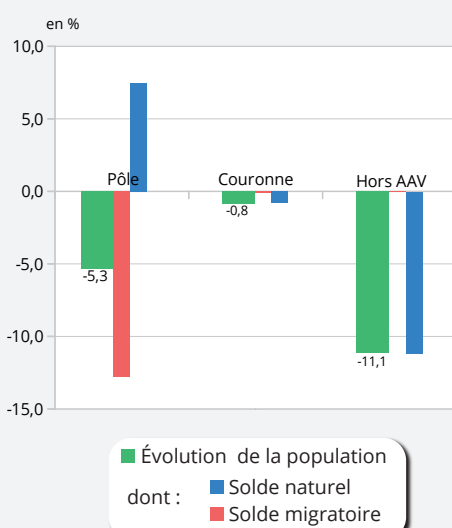
Les déménagements au sein de la région bénéficieraient aux aires de Lille et Amiens, très attractives. S'agissant de l'AAV de Lille, les échanges seraient nombreux avec les AAV voisines ainsi que celles de Dunkerque et d'Arras. Elle gagnerait des habitants en provenance de celles de Valenciennes, Dunkerque ou Arras, mais en perdrait au profit de celles de Lens-Liévin ou Douai. Ces départs de l'AAV de Lille vers les aires voisines peuvent constituer une alternative au fait de vivre en couronne, avec une accessibilité facilitée par les transports en commun.

Alors que la plupart des zones perdraient des habitants du fait du déséquilibre migratoire avec le reste de la France, il existerait quelques exceptions. Les parties régionales des AAV de Paris et Reims gagneraient de la population grâce aux migrations avec les parties non régionales de leurs AAV. Quelques pôles situés au sud de la région tels que ceux de Beauvais, Compiègne, Laon gagneraient également des habitants via ces migrations, sous l'effet du rayonnement de l'Île-de-France. Ces déménagements seraient à l'origine de nombreuses navettes domicile-travail interrégionales.

### Des déménagements vers les couronnes pour les familles, vers les pôles pour les étudiants et jeunes actifs

Les parcours résidentiels – et donc les changements de zone de résidence – sont fréquemment liés à des motifs familiaux (mise en couple, séparation, naissance, départ des enfants, perte d'autonomie...), résidentiels (accès à la propriété, à un

## ► 2. Évolution de la population et soldes naturel et migratoire 2018-2050 selon le type de zones des Hauts-de-France

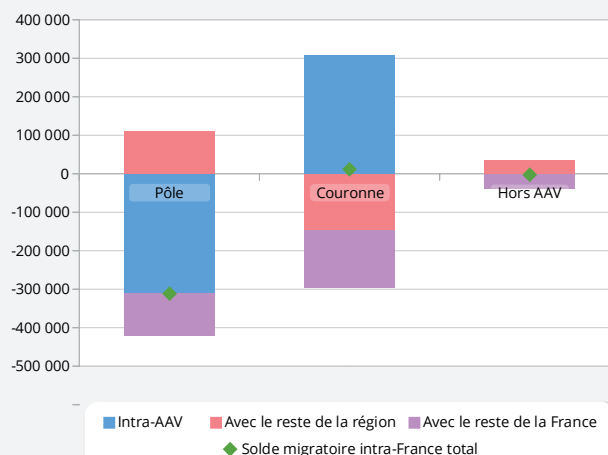


**Note :** Zonage en AAV de 50 000 habitants ou plus adapté aux contraintes d'Omphale.

**Lecture :** La population des pôles des Hauts-de-France diminuerait de 5,3 % entre 2018 et 2050. Cette diminution est portée par le solde migratoire, dont l'effet est de -12,8 %.

**Source :** Insee, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario tendanciel).

## ► 3. Décomposition du solde migratoire entre 2018 et 2050 des types de zones des Hauts-de-France



**Note :** Zonage en AAV de 50 000 habitants ou plus adapté aux contraintes d'Omphale.

**Lecture :** Le solde migratoire total très négatif des pôles s'expliquerait principalement par le solde migratoire intra-France (losange vert) déficitaire de 309 000 personnes entre 2018 et 2050 avec leurs couronnes respectives.

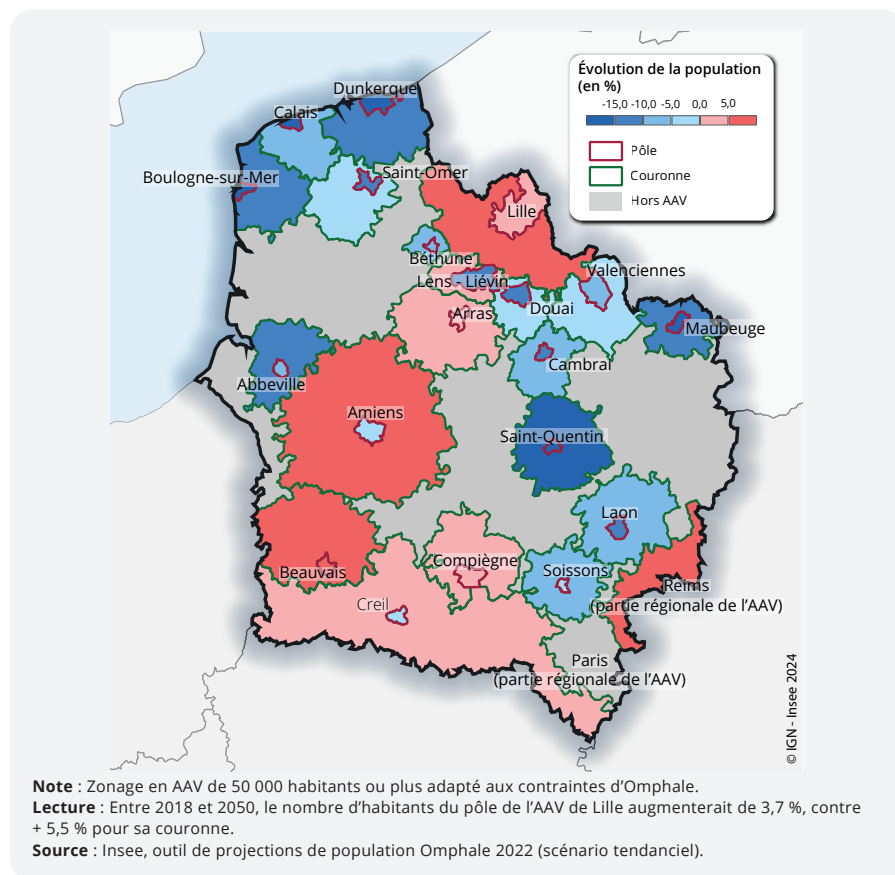
**Source :** Insee, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario tendanciel).

logement plus grand ou à une maison individuelle, changement de quartier...) ou professionnels (étude, emploi, retraite...).

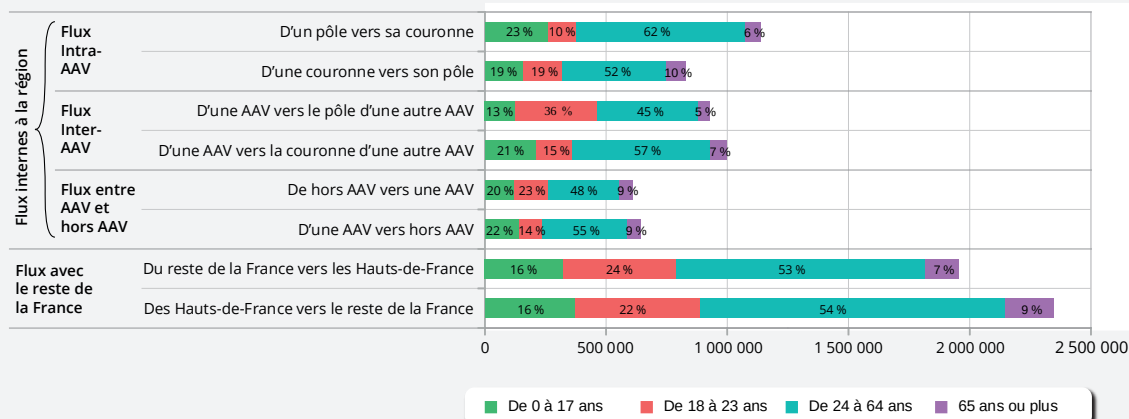
De nombreux jeunes adultes âgés de 18 à 23 ans s'installeraient dans les pôles, que ce soit depuis la couronne ou le reste de la région, en lien avec les études supérieures – l'offre étant concentrée dans les pôles –, le début de vie active et le départ du domicile parental. Cette tranche d'âge serait surreprésentée parmi les emménagements dans l'AAV de Lille et les arrivées dans la région.

Les adultes de 24 à 64 ans et les mineurs constitueraient l'essentiel des migrations de périurbanisation. Cela recouvre à la fois les déménagements des pôles vers les couronnes, les arrivées au-delà des couronnes et les départs de Lille vers les aires voisines ► **figure 5**. Ces tranches d'âge seraient également surreprésentées parmi les personnes quittant l'aire de Paris pour s'installer au sud de la région (notamment dans la partie régionale de l'AAV de Paris) ou celle de Reims pour la partie régionale de sa couronne. En effet, si les parcours sont de plus en plus diversifiés et non linéaires, l'attachement à la propriété et à la maison individuelle perdure. Ces migrations peuvent en faciliter l'accès, mais peuvent impliquer un éloignement par rapport au lieu de travail.

#### ► 4. Évolution de la population des pôles et des couronnes des Hauts-de-France entre 2018 et 2050



#### ► 5. Effectifs des différents types de migrations entre 2018-2050 et répartition par classes d'âge (en %)



**Note :** Zonage en AAV de 50 000 habitants ou plus adapté aux contraintes d'Omphale.

**Lecture :** Entre 2018 et 2050, 1 135 000 personnes déménageraient d'un pôle d'une AAV de 50 000 habitants ou plus situé dans les Hauts-de-France vers sa couronne (partie régionale dans le cas d'AAV interrégionale). Parmi elles, 62 % ont entre 24 et 64 ans et 23 % sont mineurs.

**Source :** Insee, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario tendanciel).

#### Encadré : Une adaptation du zonage en aires d'attraction des villes pour analyser l'évolution projetée de la périurbanisation

Le zonage en aire d'attraction des villes (AAV) permet d'analyser la périurbanisation en distinguant les pôles d'emploi et de population de leur couronne et des communes hors de ces aires d'attraction. Il a été adapté pour réaliser des projections à partir de l'outil Omphale, qui nécessite un zonage avec des zones d'un seul tenant de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Des modifications ont donc été effectuées.

Les aires de moins de 50 000 habitants, principalement composées de communes rurales, sont étudiées avec les communes hors AAV, de même que l'AAV d'Auchel-Lillers. Les tailles de leurs pôles et de leurs couronnes sont en effet insuffisantes pour l'outil Omphale.

Les contours de certaines couronnes d'AAV de 50 000 habitants ou plus ont été légèrement élargis en y ajoutant quelques communes hors AAV enclavées situées à proximité.

Les AAV de Paris et de Reims se situent en partie dans une autre région française : seuls la partie régionale de leur couronne et le pôle de Creil – pôle secondaire de l'AAV de Paris – sont étudiés ici. De la même façon, seules les parties françaises des AAV de Lille, Valenciennes et Maubeuge sont étudiées.

Les migrations de ces classes d'âge depuis les pôles vers les couronnes seraient à l'origine du déséquilibre entre les évolutions de la population entre ces deux types de zones. Des hypothèses fortes de diminution de ces migrations pourraient permettre d'équilibrer ces évolutions

► **pour en savoir plus** <sup>1</sup>.

Enfin, les 65 ans ou plus déménageraient peu. Parmi ceux qui changeraient de zone de résidence, les départs de la région – notamment vers le sud et l'ouest de la France métropolitaine – et les arrivées dans les AAV littorales seraient légèrement surreprésentés, en lien avec l'héliotropisme et l'haliotropisme. Ils seraient moins concernés par les emménagements dans les couronnes, privilégiant davantage soit les zones hors AAV soit les pôles, où les services sont plus accessibles.

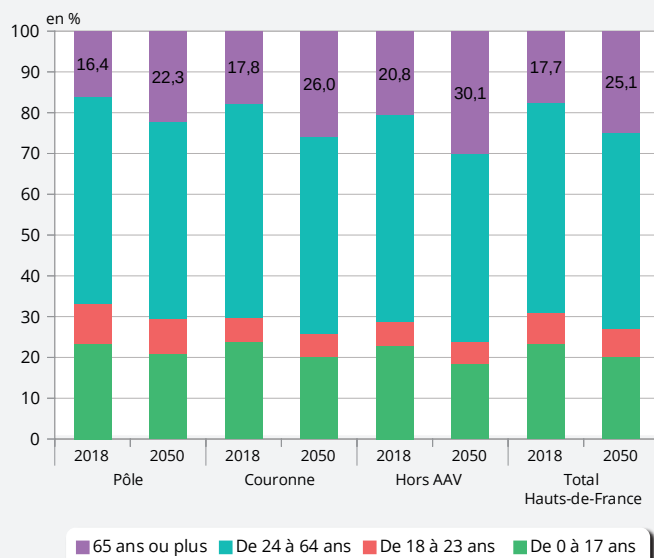
### La population vieillirait plus fortement en dehors des AAV

La part et le nombre de seniors augmenteraient dans toute la région, et ces évolutions accentueraient les écarts entre les trois types de zones. Ainsi, en dehors des AAV, la part de 65 ans ou plus dans la population progresserait de 9,3 points, alors que la population y est déjà la plus âgée en 2018 ► **figure 6**. Au sein des AAV, le vieillissement serait plus prononcé dans les couronnes que dans les pôles (respectivement + 8,1 points et + 5,9 points), renforçant là aussi l'écart déjà existant en 2018.

Dans certains pôles ou couronnes d'AAV littorales telles que celles d'Abbeville, de Calais ou de Dunkerque, la part des 65 ans ou plus augmenterait d'au moins 10 points. À l'inverse, la population vieillirait moins fortement dans les pôles des aires de Lille, Amiens, Arras, Compiègne et Creil, avec une hausse qui y serait inférieure à 6 points. ●

Nadia Belhakem, Solène Hilary,  
Guilhem Raspaud,  
Insee Hauts-de-France

## ► 6. Répartition par classe d'âge selon le type de zone en 2018 et en 2050



**Note** : Zonage en AAV de 50 000 habitants ou plus adapté aux contraintes d'Omphale

**Lecture** : En 2018, 16,4 % des habitants des pôles situés dans la région ont 65 ans ou plus. En 2050, ce serait le cas de 22,3 % d'entre eux.

**Source** : Insee, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario tendanciel).

### ► Définitions

Une **aire d'attraction des villes (AAV)** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle** de population et d'emploi, d'éventuels pôles secondaires, et d'une **couronne**, – composée de communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle –.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

### ► Sources et Méthodologie

Les données rétrospectives sont issues du recensement de la population 2008.

Les projections de population sont réalisées à partir de l'Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves Omphale 2022. Les projections ne sont pas des prévisions : elles sont réalisées sur la base d'hypothèses de prolongement des tendances démographiques récentes, en termes de fécondité, mortalité et migrations (« scénario central »), avec quelques corrections pour certaines zones (« scénario tendanciel »). Les hypothèses de ce scénario principal ne prennent pas en compte de facteur exogène comme les politiques publiques.

Le modèle permet de projeter d'année en année la population par sexe et âge, à partir de 2018. Pour les premières années de projection, le nombre d'habitants diffère des chiffres issus des recensements de la population. La somme des projections des zones infra-régionales diffère de la projection réalisée sur l'ensemble de la région avec le scénario central ► **pour en savoir plus** <sup>3</sup>.

### Pour en savoir plus

- [1] « Démographie dans les territoires des Hauts-de-France à l'horizon 2050 – Le nombre de ménages augmenterait deux fois moins dans les pôles que dans leur périphérie », Insee Analyses Hauts-de-France n° 182, décembre 2024
- [2] « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », Insee Première n° 1881, novembre 2021
- [3] « Population des Hauts-de-France : 600 000 personnes en moins à l'horizon 2070 », Insee Analyses Hauts-de-France n° 143, novembre 2022
- [4] « Plus de neuf habitants des Hauts-de-France sur dix vivent dans une aire d'attraction des villes », Insee Analyses Hauts-de-France n° 113, octobre 2020
- [5] « Dans les Hauts-de-France, des déplacements domicile-travail plus émetteurs de CO<sub>2</sub> », Insee Analyses Hauts-de-France n° 157, septembre 2023

